tgs FRANCE

VOUS INFORME QUE CE DOCUMENT FAIT L'OBJET D'UNE PROCEDURE DE

SIGNATURE ÉLECTRONIQUE

Le présent document est établi en un (1) exemplaire original signé par voie électronique par chacune des parties, qui ont consenti à l'utilisation de ce procédé et reconnu comme totalement valable ledit procédé de signature.

La version numérique de ce document a une valeur juridique probante complète,
sa re-matérialisation sur papier n'est pas nécessaire.

La signature électronique vaut signature de **toutes les pages** et en conséquence
remplace le **paraphe** de chacune des pages.

Les Parties reconnaissent que le procédé technique de signature électronique mis en œuvre permet de garantir et constituer la preuve de (i) l'identification du signataire du document, (ii) la préservation de l'intégrité de son contenu. Les Parties renoncent expressément à contester la recevabilité, la validité et la force probante de la signature électronique du présent document.

Les Parties conviennent que l'acte signé ce jour (i) constituera l'original dudit acte (ii) constituera une preuve par écrit, au sens des articles 1364 et suivants du Code civil, pouvant être valablement opposée aux Parties (iii) sera susceptible d'être produit en justice en cas de litige.

Les Parties reconnaissent enfin que le présent document signé par voie électronique sera le cas échéant admis comme original devant les tribunaux et fera la preuve des contenus qu'il contient, preuve recevable, valable et opposable entre les Parties, de la même manière, dans les mêmes conditions et avec la même force probante qu'un document qui revêt une signature manuscrite, conformément aux articles 1356, 1366 à 1368 du Code civil.

Les signataires ci-dessous ont signé numériquement :



Signé le 30-06-2025
par Remi LAMBERT

TOIT A MOI

Association Loi du 1er juillet 1901

34 rue Clément Bachelier
44400 REZÉ

Exercice clos le 31 décembre 2024
Rapport sur les comptes annuels

Sylvain BEGENNE
Sophie DELSAUX
Sophie GRANIER
Rémi LAMBERT
Quentin LE MEUR
Matthieu FOUQUERON
Anne PANANCEAU-MOCHER
Commissaires aux Comptes

Adresse de correspondance : TGS France Audit – Parc d'Activités Angers-Beaucouzé
1 rue du Tertre – CS 60119 – 49072 BEAUCOUZÉ CEDEX
Tél 02 41 22 22 30 – Fax 02 41 47 47 95 – E-mail beaucouze-audit@tgs-france.fr

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2024

A l'Assemblée Générale de l'association Toit à Moi,

OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Toi à Moi relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

JUSTIFICATION DES APPRÉCIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note de l'annexe « Règles et méthodes comptables » expose les principes comptables applicables notamment le principe lié à l'indépendance des exercices. Nos travaux ont consisté notamment à apprécier les données et les procédures mises en œuvre par l'association sur lesquelles se fondent les évaluations relatives à l'indépendance des exercices.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre Association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

VÉRIFICATIONS SPÉCIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier et dans les autres documents adressés aux membres de l'Association sur la situation financière et les comptes annuels.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LA GOUVERNANCE ASSOCIATIVE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration.

RESPONSABILITÉS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES À L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

• il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

• il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

• il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

• il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

• il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Beaucouzé
Signé numériquement
Pour **TGS France Audit,**

Rémi LAMBERT
Commissaire aux Comptes

Bilan Actif

Bilan Actif	Du 01/01/2024 au 31/12/2024			Au 31/12/2023
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
Actif immobilisé				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires	502	502		
Autres immobilisations incorporelles	3 891	3 891		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	48 100		48 100	
Constructions	4 222 744	446 357	3 776 386	5 115 878
Installations techniques, matériel et outillages industriels				
Autres immobilisations corporelles	25 206	13 413	11 792	22 600
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	614		614	
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	3 219 554		3 219 554	
Autres titres immobilisés	19 817		19 817	
Prêts				
Autres immobilisations financières	3 978		3 978	2 240
TOTAL I	**7 544 406**	**464 164**	**7 080 242**	**5 140 718**
Comptes de liaison **II**				
Actif circulant				
Stocks et encours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	31 339		31 339	32 577
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	1 473 175	23 264	1 449 911	2 287 203
Valeurs mobilières de placement	2 000 000		2 000 000	1 519 802
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 464 094		1 464 094	1 102 521
Charges constatées d'avance	20 617		20 617	20 236
TOTAL III	**4 989 225**	**23 264**	**4 965 961**	**4 962 338**
Frais d'émission des emprunts **IV**				
Primes de remboursement des obligations **V**				
Écarts de conversion actif **VI**				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**12 533 631**	**487 429**	**12 046 203**	**10 103 056**

Bilan Passif

Bilan Passif		31/12/2024	31/12/2023
Fonds propres			
Fonds propres sans droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Fonds propres avec droit de reprise			
Fonds propres statutaires			
Fonds propres complémentaires			
Écarts de réévaluation			
Réserves			
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves pour projet de l'entité		101 143	101 143
Autres réserves		5 710 837	4 597 078
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice		2 522 112	1 113 759
	Situation nette	**8 334 092**	**5 811 980**
Fonds propres consomptibles			
Subventions d'investissement			45 563
Provisions règlementées			
	TOTAL I	**8 334 092**	**5 857 543**
Comptes de liaison	**II**		
Fonds reportés et dédiés			
Fonds reportés liés aux legs ou donations			
Fonds dédiés		955 439	815 034
	TOTAL III	**955 439**	**815 034**
Provisions			
Provisions pour risques		9 714	
Provisions pour charges			
	TOTAL IV	**9 714**	
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires et assimilés			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		1 776 236	1 880 272
Emprunts et dettes financières diverses		11 981	17 576
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		60 657	110 637
Dettes des legs ou donations			
Dettes fiscales et sociales		136 058	122 548
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes		65 425	81 746
Instruments de trésorerie			
Produits constatés d'avance		696 600	1 217 700
	TOTAL V	**2 746 957**	**3 430 479**
Écarts de conversion passif	**VI**		
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V + VI)	**12 046 203**	**10 103 056**

Compte de résultat

Compte de résultat	31/12/2024	31/12/2023
Produits d'exploitation		
Cotisations	2 860	2 450
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
- dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de services	258 057	259 300
- dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	197 948	124 763
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consomptible		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	792 164	840 084
Mécénats	667 867	616 582
Legs, donations et assurances-vie		62 731
Contributions financières	873 574	873 459
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	34 570	17 063
Utilisations des fonds dédiés	148 967	646 986
Autres produits	555	206
TOTAL I	**2 976 563**	**3 443 624**
Charges d'exploitation		
Achats de marchandises	1 949	2 961
Variation de stocks		
Autres achats et charges externes	485 408	617 541
Aides financières	164 377	119 752
Impôts, taxes et versements assimilés	72 080	76 606
Salaires et traitements	618 483	668 893
Charges sociales	214 363	227 835
Dotations aux amortissements et dépréciations	252 438	269 172
Dotations aux provisions	9 714	
Reports en fonds dédiés	289 372	357 761
Autres charges	28 568	9 941
TOTAL II	**2 136 753**	**2 350 462**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**839 810**	**1 093 162**
Produits financiers		
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	85 003	51 871
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	1	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	**85 004**	**51 871**
Charges financières		
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions		
Intérêts et charges assimilées	29 640	26 637
Différences négatives de change	6	29
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	**29 646**	**26 666**
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**55 359**	**25 205**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**895 169**	**1 118 367**

Compte de résultat (Suite)

Compte de résultat (Suite)	31/12/2024	31/12/2023
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		2 144
Sur opérations en capital	3 164 117	2 600
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	**3 164 117**	**4 744**
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		2 597
Sur opérations en capital	1 521 410	1 014
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions		
TOTAL VI	**1 521 410**	**3 611**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**1 642 706**	**1 133**
Participation des salariés aux résultats **VII**		
Impôts sur les bénéfices **VIII**	**15 763**	**5 741**
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**6 225 684**	**3 500 238**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**3 703 572**	**2 386 480**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**2 522 112**	**1 113 759**

Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	13 462	17 205
Prestations en nature	129 887	171 850
Bénévolat	62 061	74 856
TOTAL	**205 410**	**263 912**
Charges des contributions volontaires en nature		
Secours en nature	13 462	17 205
Mise à disposition gratuite de biens	16 636	39 838
Prestations en nature	113 251	132 012
Personnel bénévole	62 061	74 856
TOTAL	**205 410**	**263 912**

Règles et méthodes comptables

Annexe au bilan et au compte de résultat de l'exercice clos le 31/12/2024 dont le total du bilan avant répartition est de 12 046 203 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste et dégageant un résultat de 2 522 112 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général et du règlement ANC n°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Faits caractéristiques

- L'association, dans le cadre de l'opération de création de la société en commandite par actions, FONCIERE SOLIDAIRE TOIT A MOI, a procédé à un apport en nature constitué de 25 appartements.
  Cette opération a un impact significatif dans les comptes annuels 2024.
  Ainsi, le résultat exceptionnel ressort à 1 643K€, dont 1 521K€ de valeurs nettes comptables sorties en contrepartie d'un apport valorisé 3 119K€.
  Dans le cadre de cet apport, l'association détient 3 118 actions de la société FONCIERE SOLIDAIRE TOIT A MOI.
  Cette participation a ensuite été portée fin 2024 à 3 218 actions par l'apport de 100K€ complémentaires, représentant 55% du capital à la clôture.

- L'association a acquis, au cours de l'exercice 2024, 2 appartements ainsi qu'une maison destinée au siège social pour un montant global d'actifs valorisés à 431 009€.

Evénements significatifs postérieurs à compter de la clôture

Néant

Immobilisations incorporelles et corporelles

À leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

- Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;
- Les actifs produits par l'entité sont comptabilisés à leur coût de production ;
- Les actifs acquis à titre gratuit sont comptabilisés à leur valeur vénale ;
- Les actifs acquis par voie d’échange sont comptabilisés à leur valeur vénale.

Les subventions ou contributions financières obtenues le cas échéant pour l’acquisition ou la production d’un bien (actif non financier) sont sans incidence sur le calcul du coût des biens financés.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d’acquisition, après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés, en fonction de la durée d'utilisation prévue, suivant le mode linéaire ou dégressif.

- Logiciels 1 à 3 ans
- Constructions 25 ans
- Agencements et aménagements 7 à 10 ans
- Mobilier de bureau et informatique 3 à 4 ans

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.
Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à cette valeur, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Subventions d'investissement

Les subventions d'investissement octroyées à l'association sont enregistrées conformément à l'article 312-1 du règlement ANC n°2014-03, dans le compte 131000 "Subventions d'investissement", avec reprise au compte de résultat au rythme de l'amortissement des biens financés, dans le compte 777000.

Engagements de départ à la retraite

Notre association ne provisionne pas ses engagements relatifs aux engagements de retraite. Ils ne sont pas significatifs au 31/12/2024.

Fonds dédiés et reportés

Les fonds dédiés sont des rubriques du passif qui enregistrent, à la clôture de l'exercice, la partie des ressources, affectées par des tiers financeurs à des projets définis, qui n'a pas pu encore être totalement utilisée conformément à l'engagement pris à leur égard.

Les fonds dédiés s'élèvent à la clôture de l'exercice à : 955 439 euros.

Fonds dédiés d'investissement

Pour les immobilisations amortissables, sont rapportés en produits le montant de l'acquisition ou le coût de production sur la même durée que celle retenue pour l'amortissement des immobilisations. Il s'agit d'un choix de méthode comptable applicable à l'ensemble des immobilisations amortissables.
Sur l'exercice 2024 le montant des fonds dédiés d'investissement s'établit à 574 437 euros.

Créances de mécénats

Une créance de mécénat est comptabilisée pour le montant des engagements fermes des mécènes. La part de ces créances portant sur les exercices futurs fait l'objet d'une inscription en produits constatés d'avance à la clôture de l'exercice.
A la clôture de l'exercice le montant des créances de mécénat portant sur des exercices futurs s'élève à 265 600 euros.

Contributions volontaires en nature

La valorisation du bénévolat au titre des activités de l'exercice fait l'objet d'une estimation de 6 498 heures. La valorisation de ce bénévolat à un taux horaire moyen de 11.52€/heure (SMIC horaire 2023) correspond à un montant de 74 856 euros.

L'association bénéficie d'une mise à disposition gratuite de locaux (siège de Nantes) pour 15 836 euros.

Régime fiscal

L'entité est un organisme sans but lucratif non soumis aux impôts commerciaux au régime de droit commun.

Rémunérations versées à certains dirigeants

Les associations qui rémunèrent un à trois dirigeants dans le cadre de l'article 261-7.1°d du code général des impôts doivent, entre autres, indiquer dans une annexe aux comptes annuels le montant des rémunérations versées à chacun des dirigeants concernés (art 242C, annexe II du code général des impôts), pour assurer leur transparence financière et de ce fait garder une gestion considérée comme désintéressée.

Les trois principaux cadres dirigeants de l'association sont le président, le trésorier et le directeur. Le président et le trésorier ont une activité de bénévoles au sein de l'association.
Communiquer une rémunération amènerait à la diffusion d'une rémunération individuelle du directeur.

Honoraires du commissaires aux comptes

Les honoraires du commissaire aux comptes sont comptabilisés à hauteur de 7 103 €.

Engagements reçus

L'association s'est vue accordée la Banque Populaire Grand Ouest par un prêt travaux pour 37 500€. L'engagement est signé en date du 10 Décembre 2024.
Les fonds ont été débloqués le 09 Avril 2025.

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public (CER)

Le compte d'emploi des ressources (CER) présente de manière analytique les ressources de l'entité selon leur destination (missions sociales, frais de recherche de fonds, frais de fonctionnement).
En préambule, il est rappelé que le périmètre des actions de l'association est de loger et d'accompagner des personnes en grande difficulté sociale et exclues.
Pour ce faire, l'association acquiert ses propres logements tout en assurant et en coordonnant l'accompagnement global desdites personnes exclues.

Principes d'affectation des ressources de l'exercice :

- Les acquisitions des logements sont financées en priorité par les dons reçus des particuliers et le mécénat d'entreprise. Ils financent également les frais de mission sociale.
- Sauf à ce qu'une subvention soit affectée dans la convention à la couverture d'un type de frais, les subventions reçues sont affectées à la couverture des frais de fonctionnement et à ceux de recherche de fonds de l'exercice.
- Si les subventions reçues de l'exercice couvrent en totalité ces frais, le solde est affecté sur les frais de mission sociale. A l'inverse, si les subventions s'avèrent insuffisantes pour couvrir les frais de fonctionnement et les frais de recherche, le solde est financé par les autres produits puis par les fonds issus de la générosité du public.

Les principales règles d'élaboration et de présentation du CER :

Les fonds issus de la générosité du public comprennent les dons en provenance des particuliers, le mécénat d'entreprise et les donations d'assurance-vie.

- Les subventions correspondent aux subventions publiques.
- Les missions sociales incluent les frais liés au logement, les frais liés aux actions d'accompagnement et les frais liés au développement de l'essaimage.
- Les frais de recherche de fonds comprennent les frais de recherche de l'association.
- Les autres frais sont affectés en frais de fonctionnement comprenant notamment les frais de communication.
- Les charges de personnel sont réparties en fonction de la réalité économique de l'exercice :

Répartition des charges de personnel de l'exercice 2024 :

Nature du poste	Logement	Accompagnement social	Fonctionnement antenne	Tête de réseau	Collecte
Assistante administrative et compta	50%			50%	
Chargé d'accompagnement	3%	79%	18%		
Chargé de mécénat					100%
Chargé de communication				50%	50%
Comptable		16%		84%	
Délégué général	20%	5%		30%	45%
Délégué général adjoint	5%	45%		42%	8%
Directrice des opérations	20%	20%		40%	20%
Resp développement et action sociale	5%	60%	32%		3%
Resp. Accompagnement		100%			
Chargée de communication				50%	50%
Chargée des relations donateurs					100%
Comptable				100%	
Resp. Accompagnement		100%			
Resp. Fonds publics & européens					100%
Responsable communication				50%	50%
Responsable Finances		2%		98%	
Responsable marketing					100%
Responsable national mécénat					100%
Responsable d'action	5%	65%	30%		
Stagiaire		100%			

Répartition des charges de personnel de l'exercice 2023 :

Nature du poste	Logement	Accompagnement social	Fonctionnement antenne	Tête de réseau	Collecte
Assistante administrative et compta	50%			50%	
Assistante Mécenat					100%
Chargé de mécénat					100%
Chargé de communication				50%	50%
Chargé de mission	8%	64%	23%		5%
Chargés des relations donateurs					100%
Comptable				100%	
Délégué général	10%	5%		30%	55%
Directrice des opérations	20%	20%		40%	20%
Resp développement et action sociale	5%	29%	44%		22%
Resp. Accompagnement		100%			
Resp. Fonds publics & européens					100%
Responsable communication				50%	50%
Responsable national mécénat					100%
Responsables d'action	6%	68%	26%		
Stagiaire		100%			

Etat des immobilisations

CADRE A		Valeur brute en début d'exercice	Augmentations	
			Réévaluation de l'exercice	Acquisitions créances virements
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles		4 394		
TOTAL		**4 394**		
Terrains				48 100
Constructions :	- Sur sol propre	5 886 445		382 909
	- Sur sol d'autrui			28 762
Installations :	- Générales, agencements et aménagements constructions	117 931		
	- Techniques, matériel et outillage			
	- Générales, agencements et aménagements divers	22 188		1 780
Matériel :	- De transport	6 388		
	- De bureau et informatique, mobilier	9 270		1 099
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				614
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
TOTAL		**6 042 222**		**463 264**
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres :	- Participations			3 219 554
	- Titres immobilisés			19 817
Prêts et autres immobilisations financières		2 240		1 738
TOTAL		**2 240**		**3 241 109**
TOTAL GÉNÉRAL		**6 048 856**		**3 704 373**

CADRE B		Diminutions		Valeur brute des immos en fin d'exercice	Réval. légale ou éval. par mise en équival.
		Virement	Cession		Val. d'origine des immo. en fin d'ex.
Frais d'établissement et de développement					
Donations temporaires d'usufruit					
Autres postes d'immobilisations incorporelles				4 394	
TOTAL				**4 394**	
Terrains				48 100	
Constructions :	- Sur sol propre		2 099 575	4 169 779	
	- Sur sol d'autrui			28 762	
Installations :	- Gales, agencts et aménagt. const.		93 729	24 203	
	- Techniques, matériel et outillage				
	- Gales, agencts et aménagt. divers		15 519	8 449	
Matériel :	- De transport			6 388	
	- De bureau et informatique, mobilier			10 369	
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes				614	
Biens reçus par legs ou don. destinés à être cédés					
TOTAL			**2 208 823**	**4 296 664**	
Participations évaluées par mise en équivalence					
Autres :	- Participations			3 219 554	
	- Titres immobilisés			19 817	
Prêts et autres immobilisations financières				3 978	
TOTAL				**3 243 349**	
TOTAL GÉNÉRAL			**2 208 823**	**7 544 406**	

Etat des amortissements

CADRE A - Situations et mouvements de l'exercice	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminu.	Montant en fin d'exercice
Frais d'établissement et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres postes d'immobilisations incorporelles	4 394			4 394
TOTAL	**4 394**			**4 394**
Terrains				
Constructions : - Sur sol propre	865 513	226 913	650 123	442 304
Constructions : - Sur sol d'autrui		680		680
Installations générales, agencements et aménagements des constructions	22 985	10 863	30 475	3 373
Installations techniques, matériel et outillage industriel				
Installations générales, agencements et aménagements divers	5 720	3 141	6 815	2 046
Matériel de transport	1 129	1 278		2 406
Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 399	563		8 961
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	**903 745**	**243 438**	**687 413**	**459 771**
TOTAL GÉNÉRAL	**908 139**	**243 438**	**687 413**	**464 164**

CADRE B - Ventilation des mouvements affectant la provision pour amortissements dérogatoires	Dotations			Reprises			Mouvement net des amort. en fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement et dvp.							
Donations temporaires d'usufruit							
Autres postes d'immo. incorp.							
TOTAL							
Terrains							
Constructions : - Sur sol propre							
Constructions : - Sur sol d'autrui							
Inst. gales, agenc. et aménag. des construc.							
Inst. tech. mat. et outil. indus.							
Inst. gales, agenc. et aménag. divers							
Matériel de transport							
Mat. de bureau et info. mob.							
Emballages récup. et divers							
TOTAL							
Frais d'acq. de titres de particip.							
TOTAL GÉNÉRAL							
DOTATIONS NON VENTILÉES		**REPRISES NON VENTILÉES**			**TOTAL GÉNÉRAL NON VENTILÉ**		

CADRE C - Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net au début de l'exercice	Augment.	Dot. exercice aux amort.	Montant net en fin d'exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				

Etat des provisions et dépréciations

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Réglementées					
Provisions pour :	- Reconstitution des gisements				
	- Investissements				
	- Hausse des prix				
Amortissements dérogatoires					
Provisions pour prêts d'installation					
Autres provisions réglementées					
TOTAL I					
Risques et charges					
Provisions pour :	- Litiges				
	- Garanties données aux clients				
	- Pertes sur marché à terme				
	- Amendes et pénalités				
	- Pertes de change				
	- Pensions et obligations				
	- Impôts				
	- Renouvellement des immobilisations				
	- Gros entretien et grandes révisions				
	- Charges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres provisions pour risques et charges			9 714		9 714
TOTAL II			**9 714**		**9 714**

Nature des dépréciations		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises à la fin de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
Dépréciations					
Immobilisations :	- Incorporelles				
	- Corporelles				
	- Biens reçus par legs ou donations				
	- Titres mis en équivalence				
	- Titres de participation				
	- Financières				
Sur stocks et en cours					
Sur comptes clients					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres provisions pour dépréciation		45 999	9 000	31 735	23 264
TOTAL III		**45 999**	**9 000**	**31 735**	**23 264**
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		**45 999**	**18 714**	**31 735**	**32 978**
Dont dotations et reprises :	*- D'exploitation*		18 714	31 735	
	- Financières				
	- Exceptionnelles				

Etat des créances et dettes

Créances	Montant brut	Liquidité de l'actif	
		Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an
De l'actif immobilisé			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 978		3 978
De l'actif circulant			
Clients et usagers douteux ou litigieux			
Clients, usagers et comptes rattachés	31 339	31 339	
Reçues sur legs ou donations			
Personnel et comptes rattachés	418	418	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 484	1 484	
Impôts sur les bénéfices			
Taxe sur la valeur ajoutée			
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers	138 511	138 511	
Confédération, fédération, union, associations affiliées	33 876	33 876	
Débiteurs divers	1 298 887	1 273 887	25 000
Charges constatées d'avance	20 617	20 617	
TOTAL	**1 529 109**	**1 500 131**	**28 978**

Dettes		Montant brut	Degré d'exigibilité du passif		
			Échéances à moins d'1 an	Échéances à plus d'1 an	Échéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires et assimilés					
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :	- A 1 an max. à l'origine				
	- A plus d'1 an à l'origine	1 776 236	440 753	1 185 243	150 240
Emprunts et dettes financières diverses		11 981	11 981		
Fournisseurs et comptes rattachés		60 657	60 657		
Dettes des legs ou donations					
Personnel et comptes rattachés		58 357	58 357		
Sécurité sociale et autre organismes sociaux		53 893	53 893		
Impôts sur les bénéfices		15 763	15 763		
Taxe sur la valeur ajoutée					
Autres impôts, taxes et assimilés		8 045	8 045		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés					
Confédération, fédération, union, associations affiliées					
Autres dettes		65 425	65 425		
Produits constatés d'avance		696 600	671 600	25 000	
TOTAL		**2 746 957**	**1 386 475**	**1 210 243**	**150 240**

Charges à payer et produits à recevoir

Charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 868	1 627
Emprunts et dettes financières diverses		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 867	24 023
Dettes des legs ou donations		
Dette fiscales et sociales	76 754	75 581
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	7 500	
TOTAL	**109 989**	**101 231**

Produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Créances rattachées à des participations		
Autres titres immobilisés		
Prêts		
Autres immobilisations financières		
Créances clients et comptes rattachés		
Créances reçues par legs ou donations		
Autres créances	1 975	18 014
Valeurs mobilières de placement		
Disponibilités	42 429	25 602
TOTAL	**44 404**	**43 616**

Produits et charges constatés d'avance

Produits constatés d'avance		Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Produits :	- D'exploitation	696 600	1 217 700
	- Financiers		
	- Exceptionnels		
	TOTAL	**696 600**	**1 217 700**

Charges constatées d'avance		Exercice clos le 31/12/2024	Exercice clos le 31/12/2023
Charges :	- D'exploitation	20 617	20 236
	- Financières		
	- Exceptionnelles		
	TOTAL	**20 617**	**20 236**

Engagements financiers donnés

Catégories d'engagements	TOTAL	Au profit de				
		Dirigeants	Filiales	Participations	Autres entreprises	Autres
Privilège de prêteurs de deniers	2 812 906					2 812 906
TOTAL	**2 812 906**					**2 812 906**

Compte de résultat par origine et destination

Produits et charges par origine et destination		31/12/2024		31/12/2023	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origine					
Produits liés à la générosité du public					
Cotisations sans contrepartie		2 860	2 860	2 450	2 450
Dons, legs et mécénats					
Dons manuels		792 164	792 164	840 084	840 084
Legs, donations et assurance-vie				62 731	62 731
Mécénats		667 867	667 867	616 582	616 582
Autres produits liés à la générosité du public		1 597 144	1 597 144		
TOTAL I		**3 060 035**	**3 060 035**	**1 521 847**	**1 521 847**
Produits non liés à la générosité du public					
Cotisations avec contrepartie					
Parrainage des entreprises					
Contributions financières sans contrepartie		873 574		873 459	
Autres produits non liés à la générosité du public		1 867 863		330 583	
TOTAL II		**2 741 436**		**1 204 042**	
Subventions et autres concours publics	**III**	243 511		127 363	
Reprises sur provisions et dépréciations	**IV**	31 735	2 735		
Utilisations des fonds dédiés antérieurs	**V**	148 967	2 974	646 986	
TOTAL (I à V)		**6 225 684**	**3 065 744**	**3 500 238**	**1 521 847**
Charges par destinations					
Missions sociales					
Réalisées en France					
Actions réalisées par l'organisme		2 469 874	12 441	882 179	543 985
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France		37 000		119 752	
Réalisées à l'étranger					
Actions réalisées par l'organisme					
Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger					
TOTAL I		**2 506 874**	**12 441**	**1 001 931**	**543 985**
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public		263 701		311 082	
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II		**263 701**		**311 082**	
Frais de fonctionnement	**III**	618 862		669 621	
Dotations aux provisions et dépréciations	**IV**	9 000		40 344	9 344
Impôt sur les bénéfices	**V**	15 763		5 741	
Report en fonds dédiés de l'exercice	**VI**	289 372		357 761	
TOTAL (I à VI)		**3 703 572**	**12 441**	**2 386 480**	**553 330**
EXCÉDENT OU DÉFICIT		**2 522 112**	**3 053 302**	**1 113 759**	**968 518**

Compte de résultat par origine et destination (Suite)

Contributions volontaires en nature		31/12/2024		31/12/2023	
		TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
Produits par origines					
Contributions volontaires liées à la générosité du public					
Bénévolat		62 061	62 061	74 856	74 856
Prestations en nature		129 887	129 887	171 850	171 850
Dons en nature		13 462	13 462	17 205	17 205
TOTAL I		**205 410**	**205 410**	**263 912**	**263 912**
Contributions volontaires non liées à la générosité du public	**II**				
Concours publics en nature					
Prestations en nature					
Dons en nature					
TOTAL III					
TOTAL (I + II + III)		**205 410**	**205 410**	**263 912**	**263 912**
Charges par destinations					
Contributions volontaires aux missions sociales					
Réalisées en France		186 758	186 758	254 045	254 045
Réalisées à l'étranger					
TOTAL I		**186 758**	**186 758**	**254 045**	**254 045**
Contributions volontaires à la recherche de fonds	**II**	499	499	922	922
Contributions volontaires au fonctionnement	**III**	18 153	18 153	8 945	8 945
TOTAL (I + II + III)		**205 410**	**205 410**	**263 912**	**263 912**

Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

(Loi n°91-772 du 7 août 1991)

Emplois par destination	31/12/2024	31/12/2023	Ressources par origine	31/12/2024	31/12/2023
Emplois de l'exercice			**Ressources de l'exercice**		
Missions sociales			Ressources liées à la générosité du public		
Réalisées en France			Cotisations sans contrepartie	2 860	2 450
Actions réalisées par l'organisme	12 441	543 985	Dons, legs et mécénats		
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant en France			Dons manuels	792 164	840 084
Réalisées à l'étranger			Legs, donations et assurance-vie		62 731
Actions réalisées par l'organisme			Mécénats	667 867	616 582
Versements à un org. central ou d'autres org. agissant à l'étranger			Autres ressources liées à la générosité du public	1 597 144	
TOTAL I	**12 441**	**543 985**			
Frais de recherche de fonds					
Frais d'appel à la générosité du public					
Frais de recherche d'autres ressources					
TOTAL II					
Frais de fonctionnement **III**					
TOTAL EMPLOIS	**12 441**	**543 985**	**TOTAL RESSOURCES I**	**3 060 035**	**1 521 847**
Dot. aux prov. et dépréciations **IV**		9 344	Rep. sur prov. et dépréciations **II**	2 735	
Reports en fonds dédiés de l'exercice **V**			Utilisat. des fonds dédiés anté. **III**	2 974	
Excédent de la génér. du public de l'ex.		968 518	Déficit de la génér. du public de l'ex.		
TOTAL	**12 441**	**1 521 847**	**TOTAL**	**3 065 744**	**1 521 847**
			Ressources reportées liées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	**205 111**	
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	3 053 302	968 518
			(-) Invest. et (+) désinvest. nets liés à la générosité du public de l'ex.	3 338 954	763 407
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	**-80 541**	**205 111**

Contributions volontaires en nature	31/12/2024	31/12/2023		31/12/2024	31/12/2023
Emplois de l'exercice			**Ressources de l'exercice**		
Contributions volontaires aux missions sociales			Contributions volontaires liées à la générosité du public		
Réalisées en France	186 758	254 045	Bénévolat	62 061	74 856
Réalisées à l'étranger			Prestations en nature	129 887	171 850
TOTAL I	**186 758**	**254 045**	Dons en nature	13 462	17 205
Contributions volontaires à la recherche de fonds **II**	499	922			
Contributions volontaires au fonctionnement **III**	18 153	8 945			
TOTAL	**205 410**	**263 912**	**TOTAL**	**205 410**	**263 912**

Fonds déd. liés à la génér. du public	31/12/2024	31/12/2023
Fonds dédiés en début d'exercice	2 974	2 974
(-) Utilisation	2 974	
(+) Report		
Fonds dédiés en fin d'exercice		**2 974**

Variations des fonds dédiés

	À l'ouverture de l'exercice	Reports	Utilisations		Transferts (1)	À la clôture de l'exercice	
			Montant global	dont rembour.		Montant global (2)	dont fonds correspondant à des projets sans dépense au cours des 2 derniers exercices
Subventions d'exploitation							
	39 908		19 908			20 000	
TOTAL	**39 908**		**19 908**			**20 000**	
Contributions financières d'autres organismes							
Fonds dédiés d'investissemer	497 745	66 750	36 058		46 000	574 437	
Fonds dédiés d'exploitation	274 407	222 622	90 027		-46 000	361 003	
TOTAL	**772 152**	**289 372**	**126 085**			**935 439**	
Ressources liées à la générosité du public							
	2 974		2 974				
TOTAL	**2 974**		**2 974**				
TOTAL GÉNÉRAL	**815 034**	**289 372**	**148 967**			**955 439**	

(1) Transferts : si émission, mettre le montant en négatif, si réception, mettre le montant en positif
(2) Montant global = Montant début d'exercice + Report - Utilisations + Transferts

Variations des fonds reportés

	Au début de l'exercice	Augment.	Diminutions	À la clôture de l'exercice
Legs ou donations				
TOTAL				
Donations temporaires d'usufruit				
TOTAL				
TOTAL GÉNÉRAL				

Variation des fonds propres art.431-5

(art. 431-5 du règlement ANC 2018-06)

Variation des fonds propres	Montant en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentations	Diminutions ou consommations	Montant en fin d'exercice
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Écarts de réévaluation					
Réserves	4 698 221	1 113 759			5 811 980
Report à nouveau					
Excédent ou déficit de l'exercice	1 113 759	-1 113 759	2 522 112		2 522 112
Situation nette	**5 811 980**		**2 522 112**		**8 334 092**
Dotations consomptibles					
Subventions d'investissement	45 563			45 563	
Provisions règlementées					
TOTAL	**5 857 543**		**2 522 112**	**45 563**	**8 334 092**